# MÉDECINE LIBERALE

JOURNAL DE L'UNION DES MÉDECINS LIBÉRAUX DE NOUVELLE-AQUITAINE



ous tous, médecins libéraux de la région Nouvelle-Aquitaine, sommes appelés à voter pour élire nos représentants à l'URPS des Médecins Libéraux de 2021 à 2026. Les trente médecins généralistes et trente médecins spécialistes élus défendront la médecine libérale dans l'organisation des soins de tous les territoires.

Ils continueront, avec les collaborateurs en place, à développer et promouvoir des outils adaptés à notre exercice (cf page 2).

L'URPS, que nous finançons tous, garde son indépendance vis-à-vis des tutelles avec lesquelles elle travaille. Cette indépendance, de plus en plus grignotée sur le terrain, reste primordiale pour la survie et le développement de notre métier libéral.

Le taux de participation à ce scrutin sera regardé de près au plus haut de l'Etat. Ce sera le reflet de l'attachement des médecins de terrain à leur liberté de faire et d'entreprendre. Retrouvez en dernière de couverture toutes les modalités du vote.

Merci à toutes celles et ceux qui se sont engagés sur les listes électorales.

Ce vote est l'unique occasion de vous exprimer pour les 5 ans à venir. Il aura lieu du 31 Mars au 7 Avril.

Bien confraternellement

Le Comité Editorial





### LES OUTILS MIS À DISPOSITION PAR VOTRE URPS



Prévention, remplacement, esanté, salle d'attente, vaccination, l'URPS a mis en place et collabore à un certain nombre d'outils qui améliorent et facilitent le travail quotidien.



#### Un réseau de surveillance sanitaire du Covid19

- Renseignez 2 indicateurs par jour ou par semaine
- Devenez partenaire de la surveillance du Covid-19
- Recevez tous les indicateurs covid de votre département

Inscrivez vous sur www.medvigie.org



#### Une chaîne de prévention pour les salles d'attente

- Contenu sans publicité
- Boucle d'information en santé
- Adaptabilité à chaque spécialité et à chaque territoire
- Informations personnalisées de votre cabinet

Abonnement financé par l'URPS (aucun coût mensuel)



#### Information et communication sur les vaccins

- Aide à la décision vaccinale pour les médecins
- Carnet de vaccination électronique partagé avec le médecin traitant

Abonnement pris en charge par l'URPS ML NA (code d'accès sur demande)





#### Pour trouver un remplaçant ou un successeur

Destinée à toutes les spécialités libérales la plateforme www.rempla-nouvelle-aquitaine.org permet de mettre en relation des médecins installés avec des médecins remplaçants, collaborateurs, successeurs. Abonnement offert par votre URPS pour les médecins de la région



### La télémédecine éthique et coopérative

- Téléconsultation simple, sécurisée et à prix coutant
- Téléexpertise et agenda
- Outil solidaire conçu et porté par les médecins libéraux
- Ethique et respect de la déontologie médicale

Inscrivez vous sur www.monmedecin.org



### Une organisation régionale de télé-imagerie

- Favoriser l'intégration de la téléimagerie dans les structures d'imagerie libérales
- Permettre la mise en commun des activés de PDS -ES par des vacations mutualisées
- Faire face à des réduction d'effectifs sur des plages programmées

Retrouvez toutes les informations sur www.urpsml-na.org

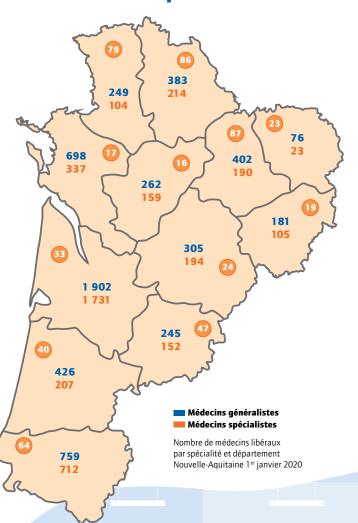
**POUR • INFORMATIONS SUR CES OUTILS :** 

commissions@urpsml-na.org - Tél : 05 56 56 57 10 - www.urpsml-na.org

## URPS MÉDECINS LIBÉRAUX : POUR QUOI ? POUR QUOI ?

Les URPS sont les interlocuteurs représentatifs et indépendants des professionnels de santé libéraux dans les relations avec l'Agence Régionale de Santé et toutes les institutions intervenant sur les questions de santé.

En 2020, l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux de Nouvelle Aquitaine représentait 12 217 médecins dont 10 056 en exercice exclusivement libéral répartis sur 12 départements



#### **Leurs missions:**

- Organiser et coordonner l'exercice professionnel (permanence des soins, soins non-programmés...)
- Analyser les besoins de santé et l'offre de soins
- Participer et mettre en œuvre des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion de crise sanitaire, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique
- Représenter et défendre la médecine libérale auprès des institutions
- Créer et déployer l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés
- Donner un avis sur les autorisations d'activité et d'équipements matériels lourds
- Préparer, mettre en œuvre et suivre le Programme Régional de Santé

60 médecins seront élus du 31 mars au 7 avril pour cinq ans par les médecins libéraux de la région afin de les représenter

## LES ÉTAPES DU VOTE AUX ÉLECTIONS URPS















